



Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 0774-23-09
Date du repérage : 30/09/2023
Heure d'arrivée : 10 h 18
Durée du repérage : 03 h 25

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi N° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Alpes-Maritimes**
Adresse : **24 avenue de la Bornala**
Commune : **06200 NICE**
Section cadastrale MR, Parcelle(s) n° 407 ; 648
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Etage 3, Lot numéro 7

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **Monsieur Allard Yoann**
Adresse : **24 avenue de la Bornala**
06200 NICE

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Monsieur Allard Yoann**
Adresse : **24 avenue de la Bornala**
06200 NICE

Repérage

Périmètre de repérage : **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **ALLARD Yoann**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **DiagnOz**
Adresse : **71 avenue de pessicart**
06100 Nice
Numéro SIRET : **908231228**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Diagnos**
Numéro de police et date de validité : **2011835 - 31/12/2023**

Surface habitable en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 24,40 m² (vingt-quatre mètres carrés quarante)
Surface au sol totale : 24,40 m² (vingt-quatre mètres carrés quarante)

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
3ème étage - séjour/cuisine	21,34	21,34	
3ème étage - Salle de bain / wc	3,06	3,06	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :

Surface habitable totale : 24,40 m² (vingt-quatre mètres carrés quarante)

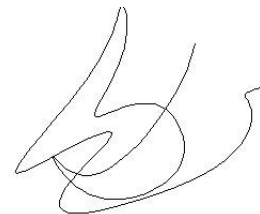
Surface au sol totale : 24,40 m² (vingt-quatre mètres carrés quarante)

Résultat du repérage – Parties annexes

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Motif de non prise en compte
3ème étage - balcon	0	3,8	

Fait à **NICE**, le **30/09/2023**

Par : **ALLARD Yoann**



Aucun document n'a été mis en annexe

